



**Chambre Syndicale  
de la  
Photographie Professionnelle**  
  
**pour la défense des  
photographes depuis 1862**

Président :

Stéphane Riou  
06 61 48 16 73  
president@lacspp.pro

Trésorier :

Christian de Brosse  
tresorier@lacspp.pro

Secrétaire :

Viviane Basquine  
secretaire@lacspp.pro

C.S.P.P.

21-23 rue Jean-Jacques Rousseau  
75001 Paris

## **Procès verbal d'assemblée générale extra-ordinaire du 14 mai 2018**

Le 14 mai 2018 s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire de la C.S.P.P. à laquelle vous avez été conviés le 5 mars 2018.

Etaient présents ou représentés :

Viviane Basquine  
Christian de Brosse  
Claude Homburger  
Luc Hourriez  
Gil Quemoun  
Stéphane Riou

C'est jointe à nous en tant que visiteuse Marie-Laure Wetzler

Le quorum étant atteint, les travaux de l'assemblée peuvent démarrer à 14h30

### **Résolution 1 : Modification des statuts de la C.S.P.P. afin d'évoluer vers une entité commerciale**

Il est relevé dans la discussion de la possibilité de ne pas adhérer nos membres la première année aux syndicats complétants notre nouvelle structure. Cette idée est abandonnée.

Les statuts, après lecture, sont adoptés à l'unanimité.

### **Résolution 2 : Retour au GNPP**

Thierry Seguin, demandeur de cette résolution, a décidé de ne pas renouveler son adhésion et n'est donc pas présent pour défendre l'idée en assemblée. Une discussion avait eu lieu en réunion de bureau où Thierry était présent pour ne pas voir l'intérêt de se rapprocher du GNPP qui, à ce jour, n'a pas évolué depuis que nous l'avons quitté.

La résolution est rejetée à l'unanimité.

### **Résolution 3 : Augmentation de la cotisation**

La cotisation de nos membres à la FNP, suite à l'adoption de la résolution 1, passe de 180 à 60 Euros. La cotisation totale de la CSPP passe donc de 100 à 190 Euros, prenant en compte l'adhésion de nos membres à la FNP.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

Vus le nombre de présents, les différents ateliers n'ont pas été créés mais évoqués afin de centraliser les idées et ressources pour faire évoluer commercialement nos membres.

Il est envisagé des rapprochements auprès des chambres de métiers.

Des pistes de réflexions sont lancées pour aider les photographes en cas de « coups durs » pouvant mettre en péril leur activité professionnelle.

Des formations sont à développer pour les photographes, mais aussi vers nos prospects et clients afin d'expliquer le rôle et le travail d'un photographe, la plus-value technique et artistique que peut apporter un professionnel lors de la création d'un image.

Les nouveaux appels de cotisations, ou complémentaires de cotisations seront envoyés dès édition de ce procès-verbal.

Fin de réunion 18h

Viviane Basquine,  
secrétaire

Stéphane Riou  
président

La Chambre Syndicale  
de la Photographie Professionnelle  
La C.S.P.P  
23-25, rue Jean-Jacques Rousseau  
75001 Paris

